

Le Cloître de la Cathédrale de Lausanne

Autor(en): **Bonard, Arnold**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Anzeiger für schweizerische Altertumskunde : Neue Folge =
Indicateur d'antiquités suisses : Nouvelle série**

Band (Jahr): **7 (1905-1906)**

Heft 2-3

PDF erstellt am: **24.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-650442>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Cloître de la Cathédrale de Lausanne ¹⁾

Par *Arnold Bonard*.

A côté des églises cathédrales, collégiales et monastiques étaient, en général, établis des cloîtres de forme ordinairement carrée.

Les cathédrales avaient toutes un cloître édifié le long des flancs de la nef et entouré des habitations des chanoines.

Très anciennement, les prêtres vivaient en communauté dans un enclos attenant à l'église. Ils y suivaient la grande règle dressée en 816 au concile d'Aix-la-Chapelle. Cette grande règle fut, à Lausanne, exactement suivie jusque vers le milieu du X^e siècle. Vers 1092, la vie commune n'existait presque plus nulle part.

Les cloîtres des cathédrales étaient habituellement placés au nord de l'église, le côté sud étant plutôt réservé à la demeure épiscopale. Les cloîtres monastiques, par contre, s'élevaient généralement au midi de l'église.

Les cloîtres d'abbayes demeurèrent sans modifications sensibles jusqu'au XVI^e siècle. Les cloîtres des cathédrales, au contraire, subirent de notables changements, par suite des usages des chapitres, plus variables que ceux des religieux.

Les cloîtres des cathédrales eurent souvent la physionomie d'un quartier ayant son enceinte particulière, ses rues, ses places ; et, comme ses quartiers étaient doués de privilèges qui en faisaient comme une sorte de cité, il en résulta souvent les plus graves désordres.

Actuellement, on ne désigne plus guère, sous le nom de *cloître*, que des galeries couvertes, bâties dans le voisinage des églises.

* * *

La cathédrale de Lausanne eut aussi son cloître, au nord de la nef. Il a complètement disparu. ²⁾

Des fouilles ont été opérées, on s'en souvient, en 1904, pour en retrouver les restes. Entreprises par l'Etat, avec un subside de l'Association du Vieux-Lausanne, sous la surveillance du personnel préposé à la direction des travaux de la cathédrale, elles ont permis d'en reconnaître et d'en relever assez exactement l'emplacement. M. Charles Vuillermet a dirigé les travaux et

¹⁾ Voir Ch. Vuillermet. Reconstitution du cloître du Notre Dame de Lausanne. — Revue historique vaudoise. Mai 1904.

²⁾ Les fig. 61 (plan) et 66 (coupe) sont la reproduction de relevés faits par M. B. Recordon fils, architecte. M. Jules Simon, architecte cantonal et directeur des travaux de restauration de la cathédrale a bien voulu nous autoriser à reproduire ces relevés. — Les clichés relatifs aux fouilles (Fig. 62 à 65) ont été mis à notre disposition par M. le syndic B. van Muyden, président de l'Association du Vieux Lausanne.

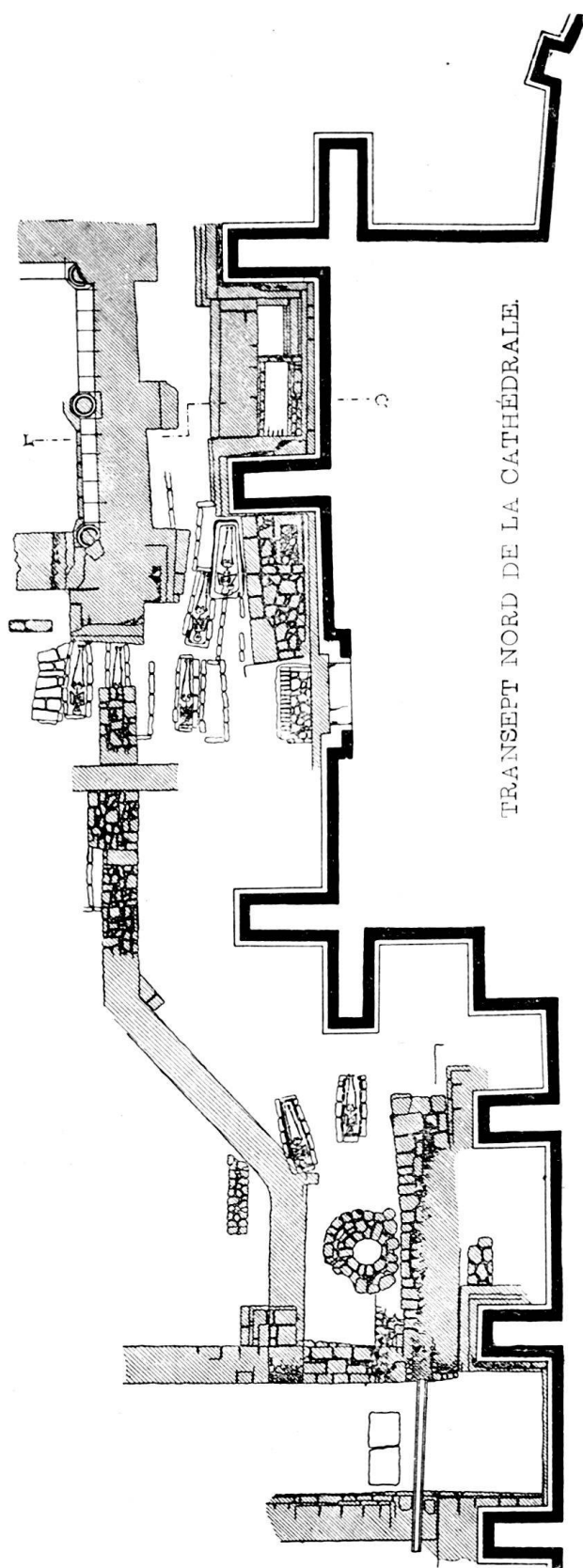


Fig. 61. Le cloître de la cathédrale de Lausanne.
(Extrémité méridionale.)

les a journallement contrôlés. Commencées le 9 mars, les fouilles se sont terminées le 19 mai. Elles ont compris trois sections, s'étendant la première, à la partie située le long de l'église, à partir du flanc occidental du transept nord jusqu'au troisième contrefort de l'édifice, et sur la largeur presque entière du chantier des tailleurs de pierres, la deuxième, en regard du transept nord, jusque et y compris une partie de la voie publique; la troisième, entre les contreforts de la tourelle du transept nord, où existait une sacristie, démolie vers 1816.

Nous empruntons au „Rapport du comité de l'Association du Vieux-Lausanne sur sa gestion pendant l'année 1904“, quelques intéressants détails, — rédigés d'après les notes de M. Charles Vuillermet, — sur les résultats de ces fouilles (Fig. 61).

Dans la première section ont été découverts trois murs anciens, un puits, deux tombes isolées, de nombreuses sépultures, plus un mur postérieur à 1536.

Ce mur clôturait le cimetière établi dès l'époque bernoise, sur l'emplacement du préau et des galeries du cloître. Il était fait, en partie, de matériaux provenant du cloître, et se distinguait des murs de l'époque gothique par son peu de consistance (Fig. 62).

Les deux murs principaux aboutissaient perpendiculairement aux contreforts n^{os} 2 et 3 de la cathédrale. Ces murs, — aux assises régulières et aux fondations solides, qui s'élargissent par retranches, — devaient

être ceux de la galerie occidentale du cloître, qui mesurait 3^m 70 de largeur intérieure. Sur l'emplacement de cette partie de la galerie ont été trouvés un assez grand nombre de claveaux de voûtes brisés ou presque entiers, d'un profil élégant, ainsi que des moëllons de tuf avec des traces évidentes de voussures, et recouverts d'un enduit blanc; puis des débris de colonnes, mesurant 18^{cm} de diamètre, ainsi que des fragments de fenestrage, si bien que l'on pourrait, en une certaine mesure, reconstituer l'architecture des galeries du cloître.

Entre ces deux murs ont été faites des inhumations nombreuses et superposées. Les corps reposaient dans les cercueils de bois, dont on a retrouvé les traces; ils étaient, en général, disposés régulièrement et orientés de l'occident au levant; quelques-uns cependant, étaient parallèles aux murs et orientés du midi au nord. Ces sépultures devaient dater surtout de l'époque bernoise.

Le troisième mur ancien était parallèle à l'église. Il fermait le préau du cloître de ce côté, tout en ménageant un passage étroit, qui existait entre la cathédrale et le cloître. Le pavé de ce passage a été retrouvé à un niveau assez profond. Le mur était soudé et appareillé avec le mur intérieur de la galerie et cela du côté du préau: il s'arrêtait au contrefort n° 1, soit un peu avant la petite porte qui se trouvait sur le flanc du transept et qui a été murée sous les Bernois.

Contre ce troisième mur se trouvait un puits comblé, paraissant de construction plus

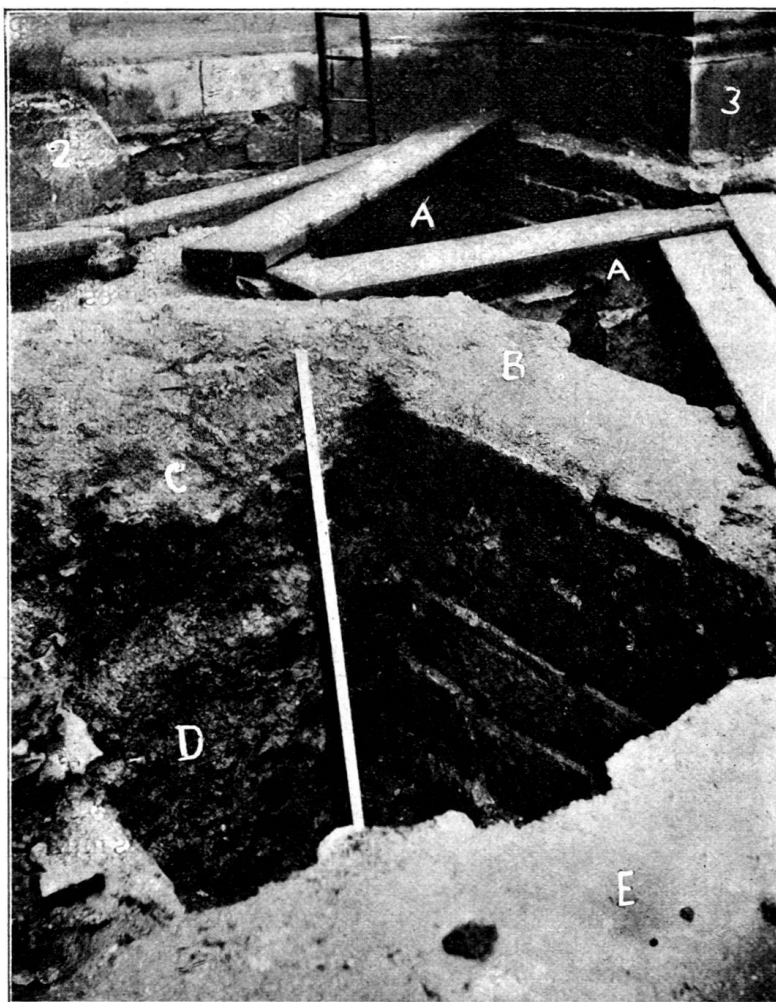


Fig. 62. *A* Galerie ouest du cloître dont les murs se soudent aux contreforts 2 et 3 de la cathédrale. — *B* Mur intérieur de ladite galerie. — *C* et *D* Couches d'incendies. — *E* Mur de l'époque bernoise. (Le *C* devrait être placé 15 mm plus bas sur le cliché)

ancienne, car la paroi extérieure du puits avait été diminuée, coupée, par le passage du dit mur (Fig. 63).

Dans le puits même ont été retrouvés la plus grande partie des pierres de la margelle, qui y avaient été jetées, avec, dans le fond, quelques débris de moulures romaines et des morceaux de tuiles vernissées.

Sitôt le puits vidé, l'eau y est revenue comme autrefois.

Dans le préau, entre le puits et l'angle nord-ouest du transept ont été mises à jour deux tombes anciennes. Les côtés qui allaient en se rétrécissant

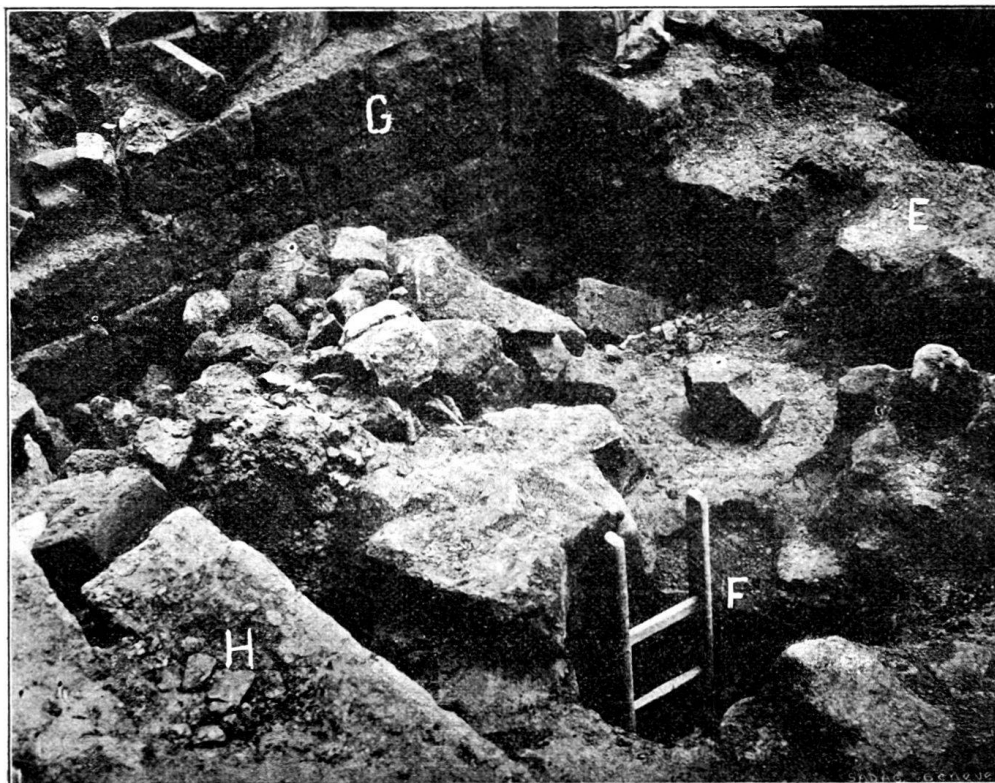


Fig. 63. *F* Le puits. — *G* Mur intérieur de la galerie ouest du cloître. *H* Mur qui séparait de la cathédrale le préau du cloître. — *E* Le mur bernois.

du côté des jambes étaient formés par des petits moëllons grossièrement taillés. Le fond de l'une était maçonné avec des moëllons pareils à ceux des parois. La couverture, en mollasse également se composait de pièces transversales, qui étaient écrasées par le milieu et avaient en dommagé le squelette. Des tombes pareilles se retrouvèrent dans la deuxième section, principalement dans la galerie de l'est : ce doivent être des sépultures d'ecclésiastiques.

Ce qui présenta, dans cette section, un très vif intérêt, ce furent les couches d'incendie, dont deux fort bien marquées et postérieures à la construction du cloître. Elles offraient cette particularité que leurs niveaux étaient passablement plus bas que l'ancien niveau du cloître, comme si ces murs eussent été en construction au moment de ces incendies. Une couche d'incendie (la troisième en profondeur), est antérieur à la construction du cloître.

Une fouille profonde, faite sur la demande de M. Jules Simon, architecte de la cathédrale, contre le mur de cet édifice, a permis de constater le bon état de ses fondations et de reconnaître qu'en cet endroit, elles reposent, non sur la mollasse, mais sur une grosse terre, qui, à partir de 3 m 5 de profondeur, devient très compacte et très dure.

Les fouilles de cette première section ont fait reconnaître que le cloître n'avait pas de galerie au midi.

Dans la deuxième section a été tout d'abord découvert le mur méridional du bâtiment capitulaire, parallèle au transept, ainsi que le retour des murs longitudinaux de ce bâtiment, plus, le mur de la galerie est du cloître, et diverses sépultures (Fig. 64).

Dans le mur méridional du bâtiment capitulaire existaient trois bases octogonales des colonnes supportant, jadis, les voûtes. Ces bases étaient tout-à-fait pareilles aux bases des six grosses colonnes du chœur de la cathédrale ; elles peuvent être assimilées à la même époque. Le banc continu de la salle a été retrouvé intact le long de ce mur. Il a été retrouvé aussi sur les côtés, mais en partie détruit par des canalisations modernes. La voie publique n'a pas permis de pousser les fouilles plus au nord.



Fig. 64. / Mur méridional du bâtiment capitulaire. — J Bases de colonnes. — K Le banc continu de la salle du chapitre. — + Au nord du chœur de la cathédrale se trouvait une porte donnant accès „aux cloîtres“ (Plantin).

Les fondations du bâtiment capitulaire et de la galerie est se trouvaient à 85 cm et 90 cm au-dessous du sol actuel. Une première et forte assise de mollasse reposait directement sur le terrain sablonneux et compact, dont la force de résistance pourrait expliquer le peu de profondeur des fondations qui, dans la galerie ouest, étaient beaucoup plus importantes.

Diverses tombes, de types différents, quelques-unes intactes, se trouvaient, notamment dans la galerie du cloître à des profondeurs diverses, mais faibles ; elles mesurent 2 m de long et 45 cm de large. Aucune n'était superposée à l'autre.

Cette partie, — restée en dehors du cimetière de l'époque bernoise, — n'a pas été utilisée par des sépultures publiques. Là se trouvaient précisément

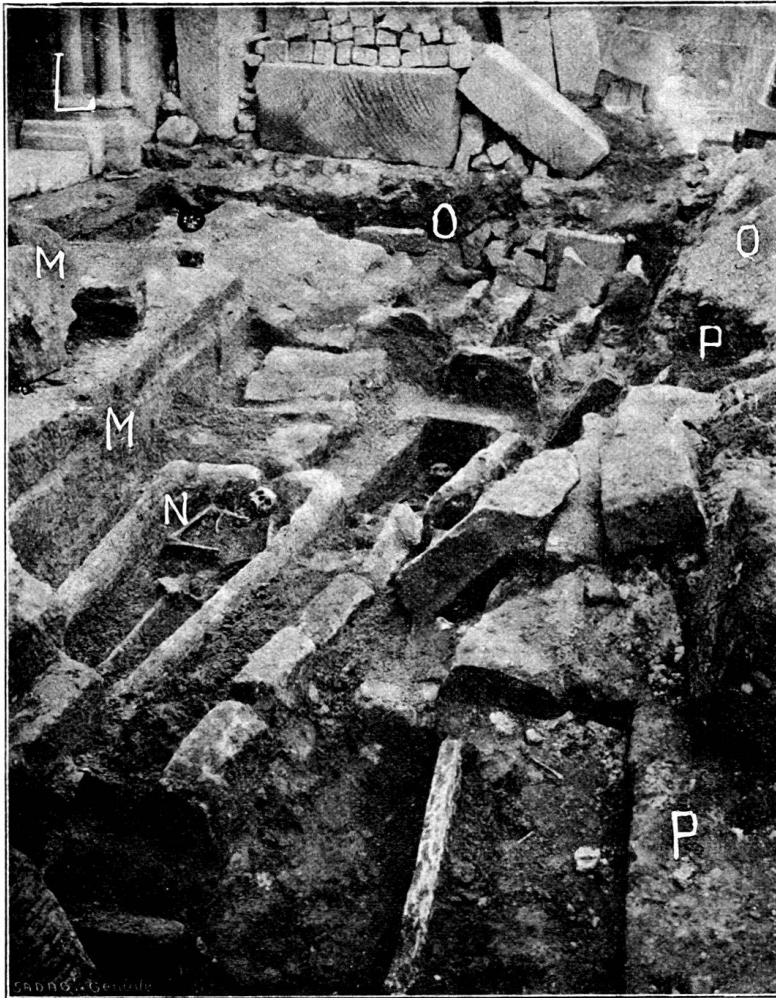


Fig. 65. *L* Porte du transept nord de la cathédrale. — *M* Massif de maçonnerie. — *N* Sépulture dans un sarcophage très ancien. Sépultures diverses. — *O* Extrémité méridionale de la galerie Est du cloître. — *P* Mur méridional du bâtiment capitulaire.
(D'après les phot. de M. P. Vionnet.)

l'entrée de ce cimetière, à l'angle du bâtiment capitulaire, sur l'ancienne galerie, et en regard de la porte du transept.

Entre le contrefort ouest de la tourelle et la porte du transept, — qui s'ouvrait sur la galerie est du cloître, — on a tout d'abord rencontré, à une faible profondeur, une grande surface maçonnée, bien appareillée et dallée de pierres unies, recouvertes d'un léger lit de mortier. Immédiatement au sortir de la porte du transept, presque au niveau du sol, se trouve une tombe maçonnée en briques : elle ne contenait plus que quelques ossements.

Parallèlement à la grande surface maçonnée, mais en contrebas, on a découvert un très ancien sarcophage en calcaire, recouvert par deux assises régulières de mollasse qui remplaçaient le couvercle absent. Ce sarcophage,

de beaucoup antérieur au XIII^e siècle, a été sorti et placé dans l'intérieur de la cathédrale. Cette sépulture était intacte; deux corps y avaient été superposés; mais en n'étaient point les occupants primitifs. Des débris d'autres sarcophages avait été employés pour former des tombes. Plusieurs autres tombeaux ont été trouvés; ils étaient, comme la plupart, en moëllons plats formant cercueil rétréci vers les pieds, les uns aux parois verticales, d'autres aux parois évasées.

A signaler aussi un vase à parfum brisé, retrouvé auprès de ces tombes.

La partie devant le transept, suffisamment étudiée au point de vue architectural, n'a pourtant pas été complètement fouillée. Il y a là des massifs de maçonnerie ancienne qui devraient être sondés davantage. On pourrait y découvrir encore quelques sépultures très intéressantes.

Dans la troisième section, entre les contreforts de la tourelle du transept, — où se trouvait anciennement une sacristie, — ont été découverts, du côté droit, un petit caveau profond et un mur solide fermant l'espace d'un contrefort à

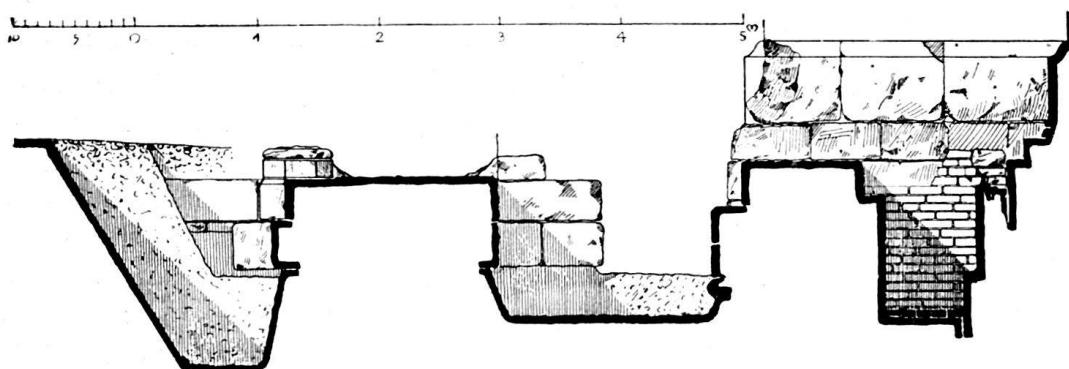


Fig. 66. Le cloître de la cathédrale de Lausanne. Coupe en L-M.

l'autre. Ce caveau, appareillé en briques et dévasté de fond en comble, paraît dater du XIV^e ou XV^e siècle. On a retrouvé là plusieurs débris intéressants, entre autre un fragment de la pierre tombale qui le recouvrait autrefois.

Le compartiment plus petit, entre le caveau et le mur a été fouillé à une assez grande profondeur; on a retrouvé, à 2 m 15 environ, quelques charbons et quelques tuiles romaines ou façon romaine.

Au-delà du mur, — qui va d'un contrefort à l'autre, — au-dessous d'une vieille coulisse, formée de gros moëllons entaillés, se trouvait une sépulture, le corps en place, mais non entier.

A une faible profondeur au-dessous du niveau actuel existe un limon jaunâtre très fin, très compact, très uni.

* * *

En résumé les fouilles faites sur l'emplacement du cloître de la cathédrale ont eu pour résultat :

1^o De reconnaître l'extrémité de la galerie ouest du cloître qui se soudait aux contreforts 2 et 3 de la cathédrale.

2^o De déterminer l'extrémité méridionale du bâtiment capitulaire, dont la partie nord subsiste dans le rez-de-chaussée de la maison Guignard.

3^o De reconnaître également l'extrémité de la galerie est, galerie qui était parallèle au bâtiment capitulaire sur lequel elle s'appuyait. Dès la porte du transept-nord de la cathédrale qui s'ouvrait directement sur cette galerie, se trouvaient (comme nous l'avons dit plus haut) une suite de tombes, régulièrement disposées en travers de la galerie et orientées de l'occident au levant. N'ayant point été englobée dans le cimetière de l'époque bernoise, toute cette partie qui longe le transept-nord de l'église s'est trouvée assez bien conservée dans l'état ancien. Ces sépultures doivent être celles de chanoines dont les pierres tombales ont été enlevées jadis pour servir de matériaux. Quelques-unes de ces tombes étaient tout-à-fait intactes, le squelette bien en place, les mains croisées sur la poitrine. C'est là que fut trouvé le petit vase à parfum.

On a pu remarquer que ce bâtiment ne se liait pas avec le transept de l'église. A cet endroit existaient, jadis, une entrée et un passage entre ce bâtiment et la petite sacristie (qui était logée entre les contreforts de la tourelle du transept). Là devait, certainement se trouver „la porte“, située au nord du chœur, qui donnait sur les cloîtres, d'après le manuscrit Plantin. Quant à la petite sacristie, dont la porte murée est encore visible, il est très probable que c'était l'ancienne petite chapelle S^t-Benoît (*a parte domus Innocentium est revestiarium dictae capellae & Innocentium alias erat ubi altare S. Benedicti*. Visite de 1529).

Le rapport signale comme digne de remarque qu'au cours de ces fouilles, on n'a guère constaté de vestiges de constructions antérieures, ni beaucoup de traces de remaniements nombreux. A peine a-t-on découvert deux ou trois restes de maçonnerie étrangère à un ordre normal, plus ou moins contemporain de la cathédrale actuelle et se reliant logiquement à cet édifice par le tracé du plan, sauf le puits, qui, par sa position anormale, a pu appartenir au cloître précédent, dont il pouvait occuper le centre du préau. Cela avant la construction de la cathédrale actuelle, qui a été commencée dans la seconde partie du XII^e siècle, dans des proportions plus vastes que l'église précédente, qui avait été élevée par l'évêque Henri I de Lenzbourg. Point de monnaies romaines, sauf deux ou trois fragments, point, non plus de poteries romaines, toujours si abondantes pourtant sur les emplacements habités à cette époque. Ce sont de simples constatations faites sur un espace limité et dont les couches supérieures ont dû être bouleversées à plusieurs reprises. On n'en peut nullement préjuger la question, si obscure encore, des origines du Lausanne actuel.¹⁾

Le sarcophage, que les détails de sa facture assez grossière et fruste pourront aider à déterminer, est, indépendamment de quelques débris romains, l'objet le plus ancien qui ait été découvert. Sa présence entre des sépultures remontant au XII^e et au XIII^e siècles et l'absence de son couvercle prouvent qu'il a été réemployé.

Provient-il de l'une des cathédrales primitives? — C'est possible.

¹⁾ Note de M. Ch. Vuillermet.